

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** 21

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 24

Lausanne, le 1<sup>er</sup> Novembre 1881.

XXVI<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — Les manœuvres de la VII<sup>e</sup> division, p. 481. — Du tir dans l'armée fédérale, p. 486. — Nouvelles et chronique, p. 495.

ARMES SPÉCIALES. — Mesurage de bases géodésiques en Suisse, p. 497. — Le tir de concours de nos sous-officiers d'artillerie, p. 499. — Des convois militaires en temps de guerre, p. 502. — Bibliographie, p. 508. — Nouvelles et chronique, p. 511.

## LES MANOEUVRES DE LA VII<sup>e</sup> DIVISION<sup>1</sup>.

La plupart des journaux ont déjà fait connaître, par leurs télégrammes et par les lettres de leurs reporters, les incidents principaux des dernières manœuvres. Si je me permets malgré cela de revenir sur ce sujet, c'est parce que je suis persuadé qu'un grand nombre de personnes tiennent à se rendre compte, au moyen d'une vue d'ensemble, des résultats obtenus par la nouvelle organisation et à mesurer dans quelle proportion les progrès de nos troupes sont en rapport avec le chiffre croissant du budget militaire. On est d'autant plus autorisé dans ce cas-ci à établir ce bilan que les manœuvres de la VII<sup>e</sup> division sont les premières qui aient été précédées du cycle normal des cours de répétition de bataillons, de régiments et de brigades.

Avant tout, on ne peut qu'approuver le choix du terrain de manœuvre et la manière dont il a été utilisé. Les Alpes d'Appenzell se terminent au Nord-Ouest par une zone montueuse, nettement limitée par le coude brusque que fait la Thour, coulant vers l'Est à sa sortie du Toggenbourg. Facilement accessible à toutes les armes, présentant sur plusieurs points des champs de tir étendus, sillonnée de voies de communications nombreuses et couverte de cultures variées, cette zone fournissait à nos troupes une excellente occasion de s'exercer au combat dans un terrain qui se présente souvent chez nous et que nous pouvons utiliser avec avantage.

Les vastes plaines, ouvertes et libres, comme celles qui servent souvent aux armées des grandes puissances, exigent des forces plus considérables et de plus grandes aptitudes manœuvrières, tandis que notre sol national peut, s'il est judicieusement employé, nous renforcer d'une façon sensible. D'un autre côté, le terrain coupé exige, si l'on veut que les forcés agissent avec ensemble, plus d'initiative et plus de savoir-faire de la part des chefs d'unités tactiques. Il rend également plus difficile la tâche du commandant supérieur. Il est donc de la plus haute importance de restreindre autant que possible l'étendue du terrain occupé, soit dans le sens de la largeur, soit dans le sens de la profondeur, et de veiller à ce que cette étendue soit toujours en rapport avec le nombre des troupes

<sup>1</sup> Nous donnons ici la traduction *in extenso* d'une série de lettres publiées par la *Nouvelle Gazette de Zurich* au commencement du mois d'octobre, lettres non signées, mais dues, paraît-il, à un de nos officiers supérieurs d'artillerie les plus distingués. (*Réd.*)